

Octobre 2016

TOUS MENAGES

HAIES / ARBRES A ELAGUER

Nous remercions tous les propriétaires en bordure de voies publiques ou à proximité de bornes hydrantes de bien vouloir procéder à l'élagage de leurs haies/arbres d'ici fin octobre.

EMPLACEMENT ET HORAIRE D'OUVERTURE DU LOCAL DE VOTE

Nous vous rappelons que le local de vote se trouve au 1^{er} étage de la Résidence St-Germain 3, dans les bureaux de l'Administration communale.

Le jour et l'heure d'ouverture du bureau de vote sont les suivants :

Dimanche, jour officiel de la votation et/ou de l'élection, de 09h30 à 10h30.

Attention, dernière levée de la boîte aux lettres : 10h30 ;

au-delà de cette heure, les enveloppes de vote ne seront plus prises en considération.

CONTENEURS A ORDURES MENAGERES

Pour une utilisation correcte des conteneurs à ordures ménagères, nous souhaitons préciser quelques éléments :

- Lors de chacune de vos manipulations, il est important de laisser le temps à la technologie d'enregistrer les informations qui lui sont communiquées.
- Lorsqu'un conteneur mentionne qu'il est plein, vous devez vous rendre auprès d'un autre conteneur et non pas abandonner vos déchets sur la voie publique.
- Lorsque vous constatez une panne sur l'un ou l'autre des conteneurs, nous vous remercions de bien vouloir en informer notre service de voirie (mobile : 079.487.74.31 ou courriel : voirieassens@bluewin.ch).

DECHETS CANINS

Nous prions tous les propriétaires de chiens de bien vouloir ramasser les déchets de leur canidé et de les déposer dans les poubelles appropriées, installées sur tout le territoire communal.

PASSEPORT VACANCES 2017

Chaque année, de nombreux enfants d'Assens et d'ailleurs ont la possibilité de participer à cette opération. Nous profitons de ce « tous ménages » pour lancer un appel à tout nouvel organisateur d'activités intéressé par cette manifestation et le prions de prendre contact avec le Greffe municipal pour toute information complémentaire (tél. 021.886.06.30).

MANIFESTATIONS D'HALLOWEEN

Suite à des incidents observés ces dernières années, la Municipalité demande aux parents, dont les enfants participeront à ces manifestations, de prendre toutes les mesures afin que les personnes et les biens de notre village soient respectés.

La Municipalité